



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0274

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Bron - Feyzin - Givors - Lyon - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Vénissieux - Irigny**

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions aux coopératives d'activités et d'emploi au titre de leurs programmes d'action pour l'année 2014**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0274**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Attribution de subventions aux coopératives d'activités et d'emploi au titre de leurs programmes d'action pour l'année 2014**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE), la Communauté urbaine de Lyon et ses principaux partenaires économiques développent des actions spécifiques pour favoriser l'entrepreneuriat social et solidaire, notamment dans les territoires en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

L'axe 1 du plan d'action intégré de la Communauté urbaine relatif à l'économie sociale et solidaire fixe pour objectif de "Favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'action de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat".

Il est proposé de soutenir les coopératives d'activité et d'emplois (CAE), qui s'inscrivent dans ce cadre en offrant un portage sécurisé aux créateurs d'entreprises, via le statut d'entrepreneur-salarié. Ces actions bénéficient particulièrement à des demandeurs d'emploi et publics ayant des besoins spécifiques, notamment en termes de proximité et de temps d'accompagnement.

En 2013, les coopératives d'activité et d'emplois soutenues ont ainsi pu :

- prendre en charge les aspects administratifs, juridiques, comptables, sociaux et fiscaux qui incombent aux entrepreneurs (internalisation des facturations, de la gestion des achats, des notes de frais et remboursements, etc.),
- organiser des ateliers mutualisés avec d'autres membres du réseau L_VE (gérer son temps et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, améliorer sa visibilité sur internet, accéder aux marchés publics, développer sa prospection commerciale, se doter d'outils de communication, etc.),
- maintenir le taux de pérennisation des entreprises à 5 ans à un niveau supérieur à 80 %, grâce à la qualité de l'accompagnement proposé.

Au cours de cette année, 888 personnes ont été accueillies par les 7 coopératives d'activités et d'emploi de l'agglomération. On peut noter une évolution forte du nombre de personnes accompagnées qui passe de 467 en 2012 à 692 en 2013, soit une progression de plus 32 %.

L'entrepreneur "type" accompagné par une coopérative a entre 26 et 45 ans (62 %), il est de formation supérieure au niveau IV (82 %), il est demandeur d'emploi (59 %) et habite en dehors d'un quartier de la géographie prioritaire (82 %).

A noter que les entrepreneurs bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou d'un suivi plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) représentent 11 % des personnes accompagnées.

Le public féminin représente un peu plus de la moitié des accompagnements (52 %).

Le nombre de création d'entreprises progresse et il passe de 59 créations effectives en 2012 à 66 au cours de l'exercice 2013 (contre 46 en 2011 et 54 en 2010). Suite à leurs parcours, 49 personnes ont également pu retrouver un emploi salarié.

A noter que 42 % des créateurs sont des femmes alors qu'elles sont plus nombreuses à être accompagnées, le passage du projet au lancement d'activité est plus faible que pour les hommes. Cependant, alors que 3 entreprises sur 10 seulement sont créées par des femmes en Rhône-Alpes, la part des femmes créant leur entreprise en coopérative reste significative.

Les principales orientations proposées pour l'année 2014 sont les suivantes :

- augmenter le nombre de personnes accompagnées et, notamment, la part des personnes les plus éloignées de l'emploi et des publics issus de la géographie prioritaire. Pour ce faire, poursuivre les permanences dans les quartiers, en lien avec les prescripteurs et partenaires de l'emploi,
- sensibiliser les acteurs des territoires au fonctionnement des coopératives d'activités (réunions, supports de communication, journées portes ouvertes, etc.) car ces dispositifs restent encore peu connus, y compris des publics en parcours de création,
- stabiliser le taux global de pérennisation des entreprises créées et accompagnées, *via* l'amélioration de la qualité des projets portés par certains publics (entrepreneuriat féminin, étudiants, habitants des quartiers CUCS, etc.),
- consolider la dynamique de montée en charge de l'entrepreneuriat féminin dans les coopératives,
- renforcer la mutualisation des services et des ateliers inter-coopératives,
- poursuivre les évolutions en cours dans le cadre de L_VE pour rationaliser la couverture géographique des dispositifs d'accompagnement à la création,
- formaliser le projet "Paliers de croissance" qui vise à doubler le nombre de création d'entreprises sur les 10 années à venir.

Pour l'année 2014, il est proposé que la Communauté urbaine participe aux 7 actions des coopératives à hauteur de 80 000 € net de taxes, pour un budget total du dispositif de 687 785 € HT.

Ce soutien est apporté conjointement par la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) portant sur la période 2010-2016.

Les budgets prévisionnels 2014 de ces dispositifs sont détaillés ci-après :

Structure/actions	Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Elycoop <i>Bron</i>	achat	822	Communes	15 000
	services extérieurs	10 096	Communauté urbaine de Lyon	15 000
Coopérative d'activités et d'emploi	charges de personnel	62 558	Région Rhône-Alpes	20 000
	autres charges de gestion courante	682	Europe	20 000
Une antenne création pour l'accueil, la maturation et l'étude-validation des projets	charges fixes de fonctionnement	27 430	autofinancement	24 588
			vente de produits finis, prestations de services	7 000
Un pôle de service post-crédation et une pépinière	<i>Sous-total</i>	<i>101 588</i>	<i>Sous-total</i>	<i>101 588</i>

Graines de sol Oullins, Pierre Bénite, Givors, Saint Genis Laval, Irigny Coopérative d'activités et d'emploi Dispositif d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets du sud-ouest lyonnais	achat	15 455	Commune d'Oullins	11 000
			Commune de Pierre Bénite	11 000
			Communauté de communes de la vallée du Garon (CVG)	6 000
	services extérieurs	33 614	Commune de Saint Genis Laval	11 000
			Commune d'Irigny	6 000
			Communauté de communes du Pays mornantais (COPAMO)	5 000
			Communauté urbaine de Lyon	12 000
	charges de personnel	160 919	Région Rhône-Alpes	35 000
	frais financiers	1 198	Etat - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	10 000
			contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) Rhône pluriel	5 000
dotation aux amortisse- ments	1 510	Maison de l'emploi (MDE) Rhône-Sud	10 000	
impôts et taxe	1 490	Europe - Fonds européen de développement régionale (FEDER)	50 000	
charges de fonctionne- ment et autres	22 520	vente de produits finis et services	64 706	
<i>Sous-total</i>	<i>236 706</i>	<i>Sous-total</i>	<i>236 706</i>	
Escale création Feyzin, Saint Fons, Vénissieux Coopérative d'activités et d'emploi Sensibilisation et accompagnement à la création d'activités en coopérative	achat	2 000	Communes - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	8 300
			Commune - droit commun	4 000
	services extérieurs	5 486	Etat - ACSE	14 000
	impôts et taxes	610	Communauté urbaine de Lyon	9 000
	charges de personnel	37 410		
	charges financières	320	vente de produits finis, presta- tions de services, marchandises	11 126
	dotation aux amortisse- ments	600		
	emploi de contributions volontaires en nature	574	contributions volontaires en nature	574
<i>Sous-total</i>	<i>47 000</i>	<i>Sous-total</i>	<i>47 000</i>	
Creacop Rillieux la Pape Coopérative d'activités et d'emploi portée par la SCOP Cap Services Accompagnement des porteurs de projets vers la création d'entreprise ou l'emploi	achat	10 640	Communauté urbaine de Lyon	15 000
	services extérieurs	9 114		
	impôts et taxes	1 396	Communes politique de la ville	9 500
			Région Rhône-Alpes - direction économie, recherche et tourisme (DERT) et économie sociale et solidaire (ESS)	18 898
		Etat - ACSE	6 600	

	charges de personnel	54 135	Département du Rhône - revenu de solidarité active (RSA)	3 000
	amortissement	195	autofinancement	22 482
	<i>Sous-total</i>	<i>75 480</i>	<i>Sous-total</i>	<i>75 480</i>
Talent 9 Lyon 9° - La Duchère Coopérative d'activités et d'emploi portée par la SCOP Cap Services. Accompagnement des porteurs de projets vers la création d'entreprise ou l'emploi	achat	11 940	Etat - ACSE	5 000
			Ville de Lyon - CUCS et direction économie, commerce et artisanat (DECA)	11 000
	services extérieurs	5 330	Département du Rhône - RSA	3 000
	impôts et taxes	1 396	Région Rhône-Alpes - DERT et ESS	18 898
			Communauté urbaine de Lyon	15 000
	charges de personnel	59 598	autofinancement	26 016
	dotation aux amortissements	650		
<i>Sous-total</i>	<i>78 914</i>	<i>Sous-total</i>	<i>78 914</i>	
CAP services Lyon Coopérative d'activités et d'emploi Accompagnement des porteurs de projets vers la création d'entreprise ou l'emploi Essaimage de coopératives d'activités et d'emploi et appui aux coopératives existantes	achat	1 018	Communauté urbaine de Lyon	9 000
	services extérieurs	10 566		
	impôts et taxes	516	Ville de Lyon - DECA	9 000
	charges de personnel	21 723		
	charges financières	402	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	18 000
	dotation aux amortissements	1 775		
<i>Sous-total</i>	<i>36 000</i>	<i>Sous-total</i>	<i>36 000</i>	
Cabestan Bron Coopérative d'activités et d'entrepreneurs des métiers du bâtiment et de l'éco-construction Accompagnement des porteurs de projets vers la création d'entreprise	achat	15 900	Communauté urbaine de Lyon	5 000
			Région Rhône-Alpes	7 000
	charges de personnel	88 100	fonds propres et contribution des entrepreneurs	100 000
	autres charges	7 200		
	dotation aux amortissements	800		
<i>Sous-total</i>	<i>112 000</i>	<i>Sous-total</i>	<i>112 000</i>	

Les montants de subvention alloués à ces structures sont équivalents à ceux versés en 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement aux coopératives d'activité dans le cadre du soutien au dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour l'année 2014, pour un montant total de 80 000 €, répartis comme suit :

- 15 000 € au profit de l'association Elycoop pour les actions à Bron,
- 12 000 € au profit de la SARL SCIC Graines de sol pour les actions à Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Givors et Irigny,
- 9 000 € au profit de la SCIC Escale Création pour les actions à Feyzin, Saint Fons et Vénissieux,
- 39 000 € au profit de la SA Scoop Cap Services pour la coopérative d'activité Créa Coop à Rillieux la Pape, pour la coopérative d'activité Talent 9 à La Duchère et pour la SA Scoop Cap Service à Lyon,
- 5 000 € au profit de la SCOP Cabestan pour les actions à Bron,

b) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, l'association Elycoop, la SARL SCIC Graines de sol, la SCIC Escale Création, la SA Scoop Cap Services et la SCOP Cabestan définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.